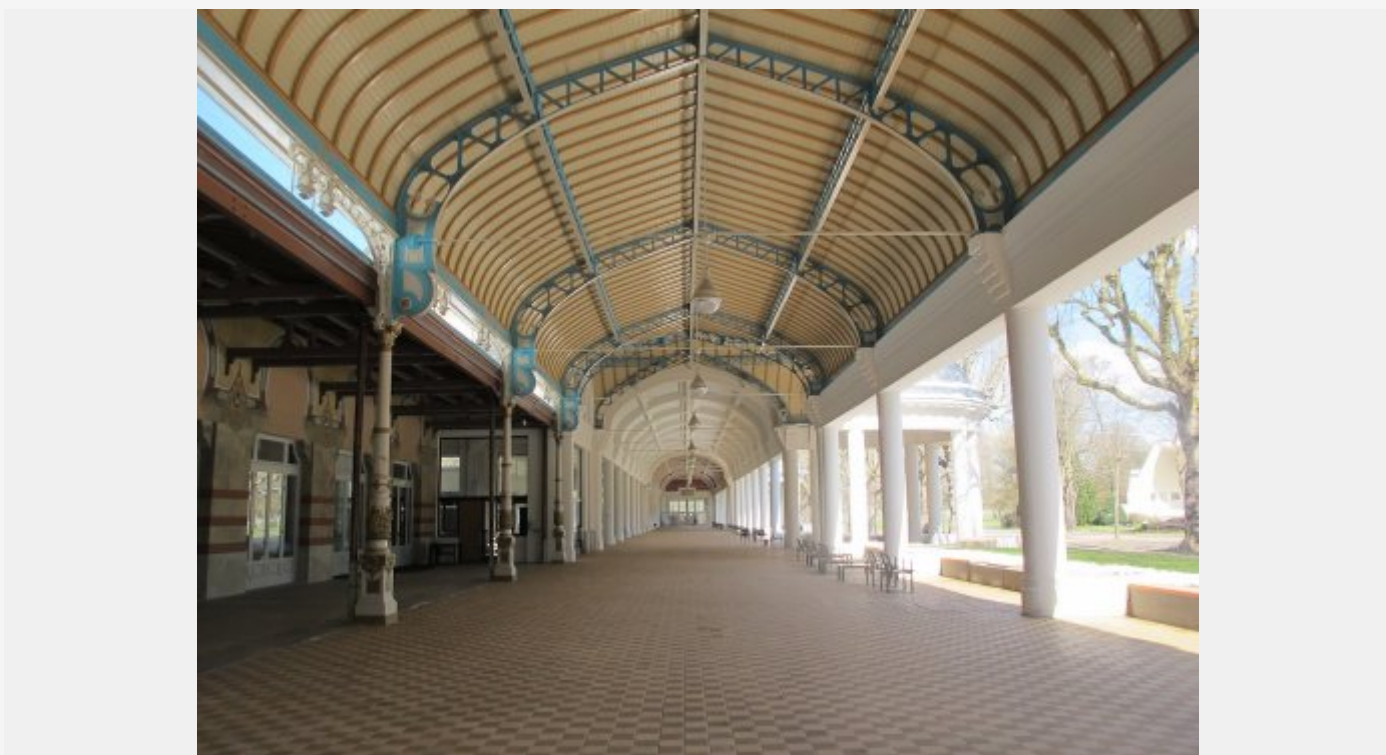


Nestlé gagne la première manche de la privatisation de la nappe de Vittel

4 juillet 2018



Mardi 3 juillet, la commission locale de l'eau (CLE) a retenu deux scénarios pour compenser le déficit en eau de la nappe de Vittel, causé en grande partie **par les prélèvements de l'entreprise Nestlé Waters**.

Les scénarios retenus impliquent des transferts d'un million de mètres cubes d'eau d'eau depuis des zones voisines, à travers des canalisations souterraines.

Les associations environnementales désapprouvent ce choix. « *La CLE avance comme un rouleau compresseur, ils ont validé le projet alors qu'une consultation publique doit avoir lieu à l'automne sur le sujet*, dénonce Jean-François Fleck, de Vosges Nature Environnement, joint

par Reporterre. *Comment peut-on parler de concertation si la décision est déjà actée ?* »

Nestlé n'a pas pour autant gagné la bataille, d'après lui : « *Nous réfléchissons à des recours juridiques pour demander que Nestlé cesse de pomper dans la nappe, et nous allons nous mobiliser fortement lors de la consultation pour exprimer notre refus d'une privatisation de la ressource par la multinationale.* »

Nestlé s'est en effet engagé à ce qu'il n'y ait « *aucune incidence au niveau du prix de l'eau pour les usagers* », autrement dit à financer les coûts de ce transfert d'eau. Pour M. Fleck, « *ils achètent ainsi une priorité d'usage sur la nappe souterraine, alors que la loi stipule que les besoins des habitants doivent primer sur les intérêts privés* ».

Une inquiétude partagée par le conseil économique et social de la région Grand-Est (Ceser). Dès 2017, l'institution s'interrogeait sur l'impact de ces scénarios de transfert sur d'autres ressources en eau. Le Ceser ne peut donc que renouveler sa forte préoccupation quant à la surexploitation de cette ressource, sans prise en compte, au bon niveau, des besoins humains vitaux sur le long terme, a-t-il indiqué **dans un communiqué**.

Interrogés par *Vosges matin*, les élus de la CLE assurent que rien n'est gravé dans le marbre, et qu'il sera toujours temps, après la consultation publique, de revoir le projet si nécessaire.

- **Source** : Reporterre.

Lire aussi : À Vittel, Nestlé privatise la nappe phréatique

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Nestle-gagne-la-premiere-manche-de-la-privatisation-de-la-nappe-de-Vittel>